

Monsieur Claude Wiseler  
Président de la Chambre des Députés  
Luxembourg

Luxembourg, le 10 février 2026

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 de notre règlement interne, je voudrais, dans le cadre de l'heure de questions de la séance plénière du 10 février 2026, poser une question orale à Monsieur le Premier ministre au sujet des demandes d'interview faites par la presse aux membres du gouvernement et à la suite qui leur est réservée.

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.



Taina Bofferding  
Députée